

Défis macroéconomiques. Priorités et stratégie de la CES pour 2024

Adoptée lors de la réunion du Comité exécutif des 06 – 07 décembre 2023

(Stratégie de la CES pour une durabilité sociale et environnementale dans l'économie de l'UE)

L'économie européenne entre à nouveau dans une période d'incertitude et est sans nul doute face à un risque de récession avec une maigre croissance de 0,6% pour 2023. La politique budgétaire est en passe de devenir plus restrictive alors que la politique monétaire a un impact négatif sur l'activité économique et le pouvoir d'achat des travailleurs, singulièrement dans les ménages les plus pauvres. Cela est considéré comme une profonde erreur car, alors que les mesures sanitaires extraordinaires sont progressivement levées, l'UE s'adapte à la polycrise. Cela exige des efforts sans précédent en matière de financement des investissements publics transformateurs et de cohésion sociale.

L'UE a perdu de son élan en raison du manque de moteurs économiques puissants : les salaires renforcent la demande intérieure, mais la croissance des salaires nominaux est en retard par rapport à l'inflation, ce qui affecte la consommation intérieure alors que les exportations ont baissé. En outre, bien que les bénéfices nominaux et réels aient augmenté en 2023, on s'attend à ce que la croissance des investissements totaux dans l'UE ralentisse pour atteindre 1,2% en 2023 et augmente à 1,5% en 2024 et 2,3% en 2025.

En effet, avec un point de pourcentage de moins qu'avant la période COVID, les investissements privés n'augmentent pas bien que les dividendes continueront à monter en flèche en 2023. Nous n'assistons donc pas à l'offensive d'investissement que la FRR prévoyait principalement du fait d'un désengagement du secteur privé. Comme le secteur privé n'investit pas, des taxes plus élevées sur les bénéfices des entreprises devraient être envisagées par les États membres afin d'assurer que les autorités publiques puissent compenser la défaillance du secteur privé. De plus, des pays sont confrontés à plusieurs obstacles pour dépenser les fonds FRR, notamment le défaut de dialogue social et une administration publique en manque d'effectifs. Une autonomie stratégique ouverte risque d'éclipser la stratégie de l'UE axée sur la transformation verte, numérique et porteuse d'emplois. La CES n'est pas d'accord pour que les dépenses militaires (déjà en augmentation) passent avant les priorités sociales et écologiques.

En outre, une position monétaire restrictive nuit à l'économie et est, du point de vue de la CES, inefficace pour lutter contre une inflation induite par l'offre. Des engagements politiques en matière de réglementation des prix, de réforme du secteur énergétique, de fiscalité juste et progressive et de politique industrielle, et non une position monétaire restrictive, sont nécessaires pour s'attaquer à ce problème. Nous devrions également être conscients que les augmentations des taux d'intérêt entraînent des perspectives d'investissement difficiles pour les entreprises, limitent la capacité de dépenses des communes et ralentissent la nécessaire adaptation de nos économies à l'urgente transformation socio-écologique de nos industries menaçant ainsi l'avenir de millions d'emplois. Alors que l'UE et l'Agence internationale de l'énergie plaident en faveur d'investissements supplémentaires, les augmentations des taux d'intérêt et la mise en danger des investissements privés dans l'énergie décarbonée compromettront sans nul doute la recherche d'investissements supplémentaires nécessaires à la transition écologique.

Enfin, les augmentations des taux d'intérêt auront certainement un impact sur les activités des entreprises et des gouvernements, en particulier suite aux prêts COVID accordés aux PME. Selon Eurostat, durant le deuxième trimestre 2023, les faillites d'entreprises ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2015. De plus, les gouvernements commencent à réduire les

dépenses publiques en matière de politiques sociales et de bien-être ce qui mène à des grèves dans les services publics soutenues par les syndicats car les propositions d'augmentations salariales ne couvrent pas l'inflation et les gains de productivité moyens nationaux.

Les performances positives agrégées en matière d'emploi ne devraient pas être surestimées car certains États membres commencent à être confrontés à des augmentations du chômage. Elles ne devraient pas non plus masquer les énormes difficultés des groupes vulnérables en particulier (par exemple les migrants, les femmes ayant charge de famille, les jeunes, les 55+ et les personnes handicapées) ou qui deviennent vulnérables en raison d'un accès inefficace ou inexistant à une formation ou qui sont face à un soudain déclin de leur secteur économique non anticipé dans la vision stratégique de leur entreprise. De telles vulnérabilités sont illustrées par les chiffres du chômage de longue durée, des lentes transitions d'emploi à emploi et de la pauvreté persistante ou encore des personnes en risque d'exclusion sociale.

Dans ce contexte, il est crucial de disposer d'un mix d'actions qui soutiennent les politiques budgétaires, sociales, industrielles et de l'emploi. Nous avons besoin de politiques budgétaires qui orientent les investissements en faveur de la transition écologique et créent des infrastructures publiques robustes soutenues par un budget européen qui renforce l'économie de l'UE en développant des infrastructures et des réseaux matériels et immatériels, y compris au niveau transfrontalier et transnational. Ces investissements devraient s'accompagner d'emplois de qualité et d'une analyse granulaire des politiques actives du marché du travail qui devraient protéger les travailleurs et leur permettre de s'adapter aux rapides changements des modèles de production.

Les politiques publiques devraient être centrées sur les objectifs de cohésion sociale favorisant une négociation collective autonome et véritable, en particulier pour multiplier son impact distributif et libérer son potentiel pour la mise en œuvre de mesures innovantes visant à protéger les travailleurs. Elles devraient également financer des mesures de protection sociale donnant priorité à une transition juste, y compris en garantissant une transition d'emploi à emploi, un cadre de revenus adéquat dans tous les États membres, comme le réclame la CES par sa demande incessante d'une directive européenne, et le financement de services publics de qualité et accessibles pourvus de ressources humaines, financières et matérielles suffisantes au service de la population européenne.

Sur base de ce scénario, une réforme de la gouvernance économique activant les investissements (10% du PIB jusqu'en 2030, soit l'écart à combler pour assurer une transition écologique et numérique complète et juste) et préservant la cohésion sociale, avec le socle européen des droits sociaux comme pierre angulaire, est essentielle mais malheureusement loin de ce qui est envisagé actuellement.

La CES est critique par rapport aux positions sur lesquelles les responsables politiques (Parlement européen et Conseil) convergent et demande une prolongation de la clause dérogatoire pour réfléchir encore à la réforme la plus appropriée compte tenu des ambitions environnementales et sociales de l'UE.

Malgré tout, les plans budgétaires structurels à moyen terme généreront un nouvel élan pour élaborer un mix d'actions qui maintiendra les politiques budgétaires, industrielles et de l'emploi dans un cadre stratégique unique. C'est le terrain sur lequel le dialogue social peut exprimer tout son potentiel et les partenaires sociaux devraient être impliqués dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des plans nationaux à moyen terme.

2024 sera l'année de la programmation à moyen terme des politiques budgétaires, industrielles et de l'emploi avec une forte coordination entre les objectifs européens communs et les plans nationaux. Le semestre européen sera largement revisité et présentera des opportunités et des risques pour les syndicats européens. A cet égard, les principaux objectifs de la CES sont :

- Changer l'approche de la coordination des politiques monétaires et budgétaires, en particulier au sein du dialogue macroéconomique ;
- Renforcer les objectifs sociaux dans la définition des politiques budgétaires, économiques, environnementales et sociales, en particulier dans l'examen annuel de la croissance et le cadre de convergence sociale ;
- Lier le semestre européen à la transition juste et aux objectifs de progrès social. La CES renouvellera sa capacité de coordonner et offrira son soutien à ses membres, en particulier en renforçant l'implication syndicale dans la gouvernance économique de l'UE et le cadre de convergence sociale.

En parallèle avec le semestre européen, des officiers de liaison syndicaux « Semestre » (TUSLO) soutiendront la demande de rendre permanents les outils de la politique de solidarité à travers la capacité de prêt de l'UE qui active les facilités d'investissement et de stabilisation de l'emploi durant une crise et qui finance un fonds européen d'investissement. Ils étudieront également les possibilités de la récente attention portée à « Au-delà de la croissance » et à une économie du bien-être et la manière dont cela peut s'inscrire dans le cadre de la gouvernance économique et du semestre européen. Dans l'annexe, on trouvera les actions et le calendrier pour renforcer le réseau TUSLO.

ANNEXE I : ACTIONS ET CALENDRIER

A. GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

A1. La CES fait un maximum d'efforts pour influencer le vote du Parlement européen, prévu le 13 décembre, et du Conseil le 8 décembre, qui sera suivi des négociations en trilogue.

12 décembre : Manifestation européenne contre l'austérité.

Décembre – jusqu'au terme : La CES fera pression auprès du PE et du Conseil suivant le calendrier des institutions.

Janvier – à confirmer : Commentaires de la CES sur les conclusions du Conseil européen adoptant la réforme du PSC.

A partir de décembre 2023 : Le travail de l'Observatoire de l'austérité se poursuit avec une coordination renforcée avec les affiliés de la CES et les perspectives sectorielles.

Jusqu'à l'aboutissement de la réforme : Le groupe de travail sur la gouvernance économique restera en place jusqu'à la fin du trilogue et se réunira régulièrement.

Février-mars 2024 : La CES contribuera au soutien des Présidences belge et espagnole dans leurs travaux sur l'investissement social et organisera une réunion sur ce thème avec le Conseil dans le cadre de la FRR (premier trimestre 2024).

B. SEMESTRE EUROPÉEN

B.1 Avec le lancement du projet de sa nouvelle boîte à outils Semestre (2024-2025), la boîte à outils de la CES sera renouvelée avec les TUSLO afin de l'adapter au nouveau rythme et à la qualité des contributions demandées par le semestre réformé. Dans ce contexte, la CES rénovera sa capacité à coordonner et soutenir ses membres en se concentrant sur ce qui revêt la plus haute valeur ajoutée et proposera aux TUSLO de travailler selon ce schéma.

- Implication des partenaires sociaux : élaboration, suivi et mise en œuvre des plans budgétaires structurels à moyen terme incluant les trajectoires budgétaires nationales, rédaction et validation des rapports d'avancement annuels dans le semestre européen, élaboration des recommandations spécifiques par pays et contrôle des trajectoires budgétaires.

- En tant qu'acteurs clés dans la mise en œuvre du cadre de convergence sociale : influencer les objectifs sociaux européens dans le rapport conjoint sur l'emploi, les directives en matière d'emploi et l'analyse du tableau de bord social ; échange et coordination à propos des priorités nationales dans le COEM ; revoir à la hausse l'indice CES pour la croissance durable et le travail décent en tant que narratif propre du progrès social dans l'UE.

- Influencer les politiques d'investissement : Suivre la FRR et sa mise en œuvre ; présenter des propositions d'investissement en veillant à donner davantage de pertinence aux ODD ; contrôler et éviter que les investissements au titre de l'autonomie stratégique ouverte aient des conséquences néfastes sur les objectifs sociaux et écologiques ; créer les conditions pour parvenir à un outil d'investissement financé par l'UE.

B.2 La boîte à outils de la CES sera renouvelée avec les TUSLO afin de l'adapter au nouveau rythme et à la qualité des contributions réclamées par le semestre réformé.

B3. CALENDRIER

31 janvier – 1^{er} février : Formation TUSLO : développer une nouvelle boîte à outils « semestre » de la CES (sujets : comprendre les trajectoires budgétaires, processus pour

l'élaboration de plans nationaux, rôle et implication des syndicats, utilisation des indicateurs sociaux).

Février – A confirmer : matériel et brochures expliquant le contenu de la réforme et son impact sur les travaux et les implications pour l'action syndicale.

1^{er} février : début de la collecte des contributions des syndicats pour les plans budgétaires structurels à moyen terme.

Février : groupe de travail des TUSLO sur l'examen de la boîte à outils semestre de la CES.

Mars : faire le point avec la DG RECOVER et le SECGEN à propos des investissements sociaux dans la FRR.

Mars : remise et partage avec les services du Conseil des contributions syndicales aux plans budgétaires structurels à moyen terme. Publication et circulation des contributions de la CES aux plans nationaux.

Avril : réunion annuelle avec les services de l'ECFIN.

Avril-mai : 3 groupes d'étude avec les TUSLO et les spécialistes concernés.

Groupe 1 : définir un outil en ligne pour contrôler et permettre une consultation des syndicats dans le semestre européen (en lien avec le cadre de convergence sociale).

Groupe 2: outil en ligne pour les investissements, les réductions et les réformes dans les plans nationaux.

Juin : conférence TUSLO sur la boîte à outils et les priorités de la CES.

Juillet (1^{ère} semaine) : évènement « Repenser », préparation pour le semestre européen 2025.

Septembre : la CES pour des emplois durables et le progrès social (contributions au paquet d'automne).

Octobre : analyse du premier projet de plans budgétaires sous l'angle des nouvelles trajectoires budgétaires.

Décembre : premier rapport de la CES sur l'implication des syndicats dans le semestre européen et indice CES de participation.

C. SEMESTRE ET ODD

Compte tenu des priorités du prochain Forum politique de haut niveau des Nations unies, la CES :

- Mars : mettra l'accent sur la pauvreté, le changement climatique et les corrélations avec la création d'emplois durables et le travail décent.
- Mars : planchera sur le rôle du dialogue social dans la mise en œuvre de l'objectif 16 avec un accent particulier sur l'état de droit et la lutte contre la corruption et la criminalité.
- Juin : améliorera la méthodologie de l'indice CES 2024 de l'ODD 8.
- Juillet : organisera une session Repenser ayant pour titre l'UE post-2030 (y compris une analyse de la gouvernance économique et de la politique industrielle de l'UE à travers le prisme des ODD).